



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 13 mai 2022

Des actions pour valoriser le canal du Midi et ses territoires

Le 12 mai 2022, les membres de l'Entente pour le canal du Midi - Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, Claudie Faucon-Méjean, conseillère régionale déléguée pour le canal du Midi, représentant Carole Delga présidente de la Région Occitanie / Pyrénées - Méditerranée, Thierry Guimbaud, directeur général de Voies Navigables de France (VNF) et les représentants des Départements de l'Aude, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Tarn - en présence des présidents des intercommunalités traversées par le canal du Midi et de l'Association des communes riveraines, se sont réunis lors d'un comité stratégique, pour définir de nouvelles actions structurantes afin de poursuivre la dynamique de valorisation initiée il y a près d'un an avec le lancement de la marque canal du Midi.

Afin de faire connaître la marque canal du Midi, les partenaires ont adopté un budget opérationnel à hauteur de 160 000 euros par an, pour valoriser les actions menées tout au long du linéaire dans les territoires traversés.

Ils ont aussi pu échanger autour des **futures priorités du contrat de plan État-Région (CPER)**. Le préfet de la région Occitanie et la représentante de la présidente de la Région ont rappelé leur attachement à voir le canal du Midi dans le volet territorial du prochain contrat de plan. Ils ont ainsi pu échanger avec le directeur général de VNF, les représentants des départements et les présidents des intercommunalités concernées sur les priorités d'investissement des années futures en faveur de la préservation et de la valorisation du canal du Midi en définissant les 7 axes* du contrat cadre qui se matérialisera par des actions concrètes une fois le CPER adopté. Le directeur général de VNF a par ailleurs rappelé l'engagement fort de son établissement concernant les investissements pour préserver et restaurer les ouvrages patrimoniaux du canal du Midi.

Par ailleurs, un **contrat de destination "canal du Midi" marque internationale**, piloté par le Comité régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie, va être conclu durant l'été 2022 en associant les acteurs du tourisme publics et privés. Il fixera la stratégie pour **développer l'économie de toutes les activités fluviales et fluvestres dans une approche de tourisme durable** auprès des clientèles principalement européennes.

Un **repas partagé** au format XXL sera également organisé, le long des 360 km de linéaire du canal du Midi **les 2 et 3 juillet 2022**, avec l'objectif de valoriser ce lieu d'exception auprès des habitants de la région Occitanie et des touristes. Le rôle des collectivités (communes et intercommunalités) sera majeur pour la réussite de cet événement multi-sites, puisqu'elles seront au cœur du dispositif et de l'organisation de ces repas, moments de convivialité mais également de (re)découverte du canal du Midi avec la possibilité de proposer des animations en lien avec les valeurs de la marque.

A propos du Canal du Midi :

Imaginé et construit sous le règne de Louis XIV par un homme de génie, Pierre-Paul Riquet, pour relier la mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, le canal du Midi est l'un des canaux les plus emblématiques du réseau navigable national. Il constitue l'une des réalisations de génie civil les plus extraordinaires de l'ère moderne, qui ouvrit la voie à la révolution industrielle. Le souci de l'esthétique architecturale et des paysages créés qui anima son concepteur en fit non seulement une prouesse technique, mais aussi une œuvre d'art. Avec ses 360 km de canaux et de rigoles d'alimentation et ses 328 ouvrages, le canal du Midi entre Toulouse et l'étang de Thau, est inscrit au Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 1996. Propriété de l'État, géré par Voies navigables de France, il constitue un symbole fort pour la région Occitanie, son rayonnement, tant au niveau national qu'international, contribuant fortement à l'attractivité régionale et à son économie touristique.

* Les 7 axes du contrat-cadre : patrimoine, eau et changement climatique, paysages, connaissance et valorisation de la documentation, économie et vitalité des territoires, rayonnement du bien et évaluation et gouvernance.

CONTACTS PRESSE

Préfecture

Marie LATREILLE DE
FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89
72 16

Région Occitanie : Gwenaëlle Hatton –
gwenaelle.hatton@laregion.fr – 06 45 53 74 09

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28
31
service-
presse@occitanie.gouv.fr

Voies navigables de France : Astrid LE VERN / astrid.levern
@vnf.fr / 07 63 73 80 90

